058-215801630-20240613-2024 028-DE FRANCAISE -

## CAISE - DEPARTEMENT DE LA NIEVRE



## DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 13/06/2024

Convocation du 07/06/2024 - Affichée le 07/06/2024

| Nombres de | Conseillers | En exercice : 09 | Présents : 09 | Votants : 09 | Vote | Pour : 09 | Contre : 0

0

Abstention:

L'an 2024, le 13 juin à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de Menou, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire RAVAUD Véronique,

<u>Présents</u>: Mmes et M. - BELTZER Valérie, COLLETTE Catherine — MASSON Angélique, RAVAUD Véronique - DEWEERDT Théophile - GILGER Pascal - HANEMIAN Thierry — LAMARRE Mickaël - WEISS Luc

Secrétaire de Séance : COLLETTE Catherine

2024-028 DECISION MODIFICATIVE 2 : EMPRUNT travaux Grande Rue VIREMENT CREDITS

Mme le Maire rappelle au conseil que dans le cadre de l'aménagement et sécurisation de la Grande rue un emprunt a été contracté dont le solde de 54000 € a été encaissé. Il convient de virer les crédits nécessaires aux comptes d'emprunt et d'intérêts :

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité

-DECIDE la Décision Modificative suivante :

## crédits à ouvrir:

| SENS     | SECTION        | CHP | ARTICLE | MONTANTS  |
|----------|----------------|-----|---------|-----------|
| Dépenses | Investissement | 16  | 1641    | + 3607,08 |
| Dépenses | Fonctionnement | 66  | 66111   | + 1200,34 |

## crédits à réduire:

| SENS     | SECTION        | CHP | ARTICLE | OPERATION | MONTANTS  |
|----------|----------------|-----|---------|-----------|-----------|
| Dépenses | Investissement | 21  | 212     | 256       | - 3607.08 |
| Dépenses | Fonctionnement | 011 | 615228  |           | - 1200,34 |

- <u>AUTORISE</u> Mme le Maire Véronique RAVAUD à signer toutes pièces afférentes au dossier permettant la réalisation de la présente délibération

Eait à Menou, Le 13/06/2024

Le Maire, Véronique RAVAUD

Le secrétaire de Séance, Catherine COLLETTE

Délibération certifiée exécutoire compte-tenu de - la transmission en Préfecture le de la publication le Le Maire, Véronique RAVAUD

